

GARANTIES / REMBOURSEMENTS

OFFRES SUMMUM et EXCELLENCE

La multirisque (assistance et assurance)
incluant le risque épidémique



LIMITATIONS

✈️ ASSISTANCE AUX PERSONNES EN CAS DE MALADIE OU BLESSURE	
Transport/Rapatriement (y compris en cas d'épidémie ou de pandémie)	Frais réels
Retour des membres de la famille assurés ou de 2 accompagnants assurés	Billet retour + frais de taxi
Présence hospitalisation	Billet AR et 80 € par nuit (max 10 nuits)
Accompagnement des enfants	Billet AR ou hôtesse
Chauffeur de remplacement	Billet ou chauffeur
Prolongation de séjour	Hôtel 80 € par nuit (max 4 nuits)
Retour anticipé en cas d'hospitalisation d'un membre de la famille	Billet retour + frais de taxi
Frais hôteliers suite à mise en quarantaine de l'assuré	Frais d'hôtel 80 €/nuit/Max 14 nuits
🏥 FRAIS MEDICAUX	
Remboursement complémentaire des frais médicaux et avance sur frais d'hospitalisation à l'étranger (y compris en cas d'épidémie ou de pandémie)	
Zone 1 : Moyen-courrier (Europe et Pays méditerranéens)	300 000 €
Zone 2 : Long-courrier (Monde entier hors Europe et Pays méditerranéens)	500 000 €
Urgences dentaires (sans franchise applicable)	300 €
Franchise des frais médicaux	30 €
Avance sur frais d'hospitalisation à l'étranger	
Zone 1 : Moyen-courrier (Europe et Pays méditerranéens)	300 000 €
Zone 2 : Long-courrier (Monde entier hors Europe et Pays méditerranéens)	500 000 €
👤 ASSISTANCE EN CAS DE DECES	
Transport de corps	Frais réels
Frais de cercueil ou d'urne	1 500 €
Retour des membres de la famille ou de deux accompagnants	Billet retour + frais de taxi
Retour anticipé en cas de décès d'un membre de la famille	Billet retour + frais de taxi
Reconnaissance de corps et formalités décès	Billet AR et 80 € par nuit (max 2 nuits)
🏠 ASSISTANCE VOYAGE	
Avant le voyage	
Information Voyage	
Téléconsultation avant le départ	1 appel
Pendant le voyage	
Avance de la caution pénale à l'étranger	30 000 €
Prise en charge des honoraires d'avocats à l'étranger	8 000 €
Retour anticipé en cas de sinistre au domicile	Billet retour + frais de taxi
Frais de recherche et de secours en mer et en montagne	10 000 €
Secours sur pistes balisées	Frais réels
Transmission de messages urgents	
Envoi de médicaments	Frais d'envoi
Assistance en cas de vol, perte ou destruction des documents d'identité ou des moyens de paiement	Avance de fonds de 2 300 €
Retour impossible	1 000 € max/personne et max 50 000 €/dossier
Frais hôteliers suite à retour impossible	Frais d'hôtel 80 €/personne/Max 14 nuits
Prise en charge d'un forfait téléphonique local en cas de maladie suite à épidémie	Jusqu'à 80 €
Soutien psychologique suite à mise en quarantaine	6 entretiens par évènement
Valise de secours	100 € max/personne et 350 € max/famille
👤 ASSISTANCE COMPLEMENTAIRE AUX PERSONNES	
Aide ménagère	15 heures réparties sur 4 semaines
Livraison de courses ménagères	15 jours maximum et 1 livraison par semaine
Soutien psychologique suite à rapatriement	6 entretiens par évènement

GARANTIES / REMBOURSEMENTS

OFFRES SUMMUM et EXCELLENCE

La multirisque (assistance et assurance)
incluant le risque épidémique



PLAFOND

AVANT LE VOYAGE

ANNULATION POUR MOTIF MEDICAL OU DECES (A)

(A) 6 000 € par personne avec un maximum de 30 000 € par dossier

Sans Franchise

ANNULATION POUR MALADIE DÉCLARÉE DANS LE MOIS PRÉCÉDANT
LE DÉPART EN CAS D'ÉPIDÉMIE OU DE PANDÉMIE

Sans Franchise

ANNULATION POUR MOTIFS SPECIFIQUES (B)

- Complications de grossesse,
- Préjudices graves au domicile, à la résidence secondaire ou locaux professionnels (dommages excédant 2 500 €),
- Dommages graves au véhicule de l'assuré dans les 48 heures précédant le départ et à condition, que celui-ci soit nécessaire pour se rendre sur le lieu de séjour
- Licenciement économique,
- Octroi d'un emploi ou stage Pôle Emploi pour l'assuré inscrit au chômage,
- Convocation de l'assuré devant un tribunal, en tant que témoin, juré d'Assises ou en vue de l'adoption d'un enfant,
- Modification de congés par l'employeur
- Refus de visa par les Autorités du pays visité,

(B) Franchise de 30 €/personne

ANNULATION TOUTES CAUSES JUSTIFIÉES (C)

Dont Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température

(C) Franchise de 10% du montant du voyage avec un minimum de 100 € par personne

BAGAGES (D)

(D) 1 000 € par personne

OBJET PRÉCIEUX y compris matériel sportif (E)

(E) 500 €

Franchise de 25 € par valise

FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR

REMBOURSEMENT DES PRESTATIONS TERRESTRES

non utilisés au prorata temporis, en cas de retour prématuré (transport non compris) (F)

(F) 2 500 € par personne avec un maximum de 14 000 € par dossier (remboursement au prorata temporis)

Franchise de 30 € par personne

RETARD D'AVION

Supérieur à 4 heures de retard au départ de l'avion (G)

(G) 90€ par personne maximum 400 € / évènement

Supérieur à 6 heures de retard au départ de l'avion (H)

(H) 30€ par tranche de 2 heures de retard avec un maximum de 200€ par personne et 400 € / évènement

GARANTIES / REMBOURSEMENTS

OFFRE PREMIUM

La Formule Assistance seule *



LIMITATIONS

PREMIUM

LIMITATIONS		PREMIUM
ASSISTANCE AUX PERSONNES EN CAS DE MALADIE OU BLESSURE		✓
Transport/Rapatriement	Frais réels	
Retour des membres de la famille assurés ou de 2 accompagnants assurés	Billet retour + frais de taxi	
Présence hospitalisation	Billet AR et 80 € par nuit (max 10 nuits)	
Accompagnement des enfants	Billet AR ou hôtesse	
Chauffeur de remplacement	Billet ou chauffeur	
Prolongation de séjour	Hôtel 80 € par nuit (max 4 nuits)	
Retour anticipé en cas d'hospitalisation d'un membre de la famille	Billet retour + frais de taxi	
FRAIS MEDICAUX		✓
Remboursement complémentaire des frais médicaux et avance sur frais d'hospitalisation à l'étranger		
Zone 1 : Moyen-courrier (Europe et Pays méditerranéens)	300 000 €	
Zone 2 : Long-courrier (Monde entier hors Europe et Pays méditerranéens)	500 000 €	
Urgences dentaires (sans franchise applicable)	300 €	
Franchise des frais médicaux	30 €	
Avance sur frais d'hospitalisation à l'étranger		
Zone 1 : Moyen-courrier (Europe et Pays méditerranéens)	300 000 €	
Zone 2 : Long-courrier (Monde entier hors Europe et Pays méditerranéens)	500 000 €	
ASSISTANCE EN CAS DE DECES		✓
Transport de corps	Frais réels	
Frais de cercueil ou d'urne	1 500 €	
Retour des membres de la famille ou d'un accompagnant assurés	Billet retour + frais de taxi	
Retour anticipé en cas de décès d'un membre de la famille	Billet retour + frais de taxi	
Reconnaissance de corps et formalités décès	Billet AR et 80 € par nuit (max 2 nuits)	
ASSISTANCE VOYAGE		✓
Avant le voyage		
Information Voyage		
Pendant le voyage		
Avance de la caution pénale à l'étranger	30 000 €	
Prise en charge des honoraires d'avocats à l'étranger	8 000 €	
Retour anticipé en cas de sinistre au domicile	Billet retour + frais de taxi	
Frais de recherche et de secours en mer et en montagne	10 000 €	
Secours sur pistes balisées	Frais réels	
Transmission de messages urgents		
Envoi de médicaments	Frais d'envoi	
Assistance en cas de vol, perte ou destruction des documents d'identité ou des moyens de paiement	Avance de fonds de 2300€	

(*) Cette formule exclue le risque épidémique

GARANTIES / REMBOURSEMENTS

OFFRE CONFORT

La Formule Assurance seule*



	LIMITATIONS	CONFORT
AVANT LE VOYAGE ✓		
ANNULATION POUR MOTIF MEDICAL OU DECES (A)	(A) 6 000 € par personne avec un maximum de 30 000 € par dossier Sans Franchise	
ANNULATION POUR MOTIFS SPECIFIQUES (B) <ul style="list-style-type: none"> • Complications de grossesse, • Préjudices graves au domicile, à la résidence secondaire ou locaux professionnels (dommages excédant 2 500 €), • Dommages graves au véhicule de l'assuré dans les 48 heures précédant le départ et à condition, que celui-ci soit nécessaire pour se rendre sur le lieu de séjour • Licenciement économique, • Octroi d'un emploi ou stage Pôle Emploi pour l'assuré inscrit au chômage, • Convocation de l'assuré devant un tribunal, en tant que témoin, juré d'Assises ou en vue de l'adoption d'un enfant, • Modification de congés par l'employeur • Refus de visa par les Autorités du pays visité, 	(B) Franchise de 30 €/personne	
ANNULATION TOUTES CAUSES (C)	(C) Franchise de 10% du montant du voyage avec un minimum de 100 € par personne	
BAGAGES (D) ✓		
OBJET PRECIEUX y compris matériel sportif (E)	(D) 1 000 € par personne (E) 500 € Franchise de 25 € par valise	
FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR ✓		
REMBOURSEMENT DES PRESTATIONS TERRESTRES non utilisés au prorata temporis, en cas de retour prématuré (transport non compris) (F)	(F) 2 500 € par personne avec un maximum de 14 000 € par dossier (remboursement au prorata temporis) Franchise de 30 € par personne	
RETARD D'AVION ✓		
Supérieur à 4 heures de retard au départ de l'avion (G)	(G) 90€ par personne maximum 400 €/événement	
Supérieur à 6 heures de retard au départ de l'avion (H)	(H) 30€ par tranche de 2 heures de retard avec un maximum de 200 € par personne et 400 € par événement	

(*) Cette formule exclue le risque épidémique